

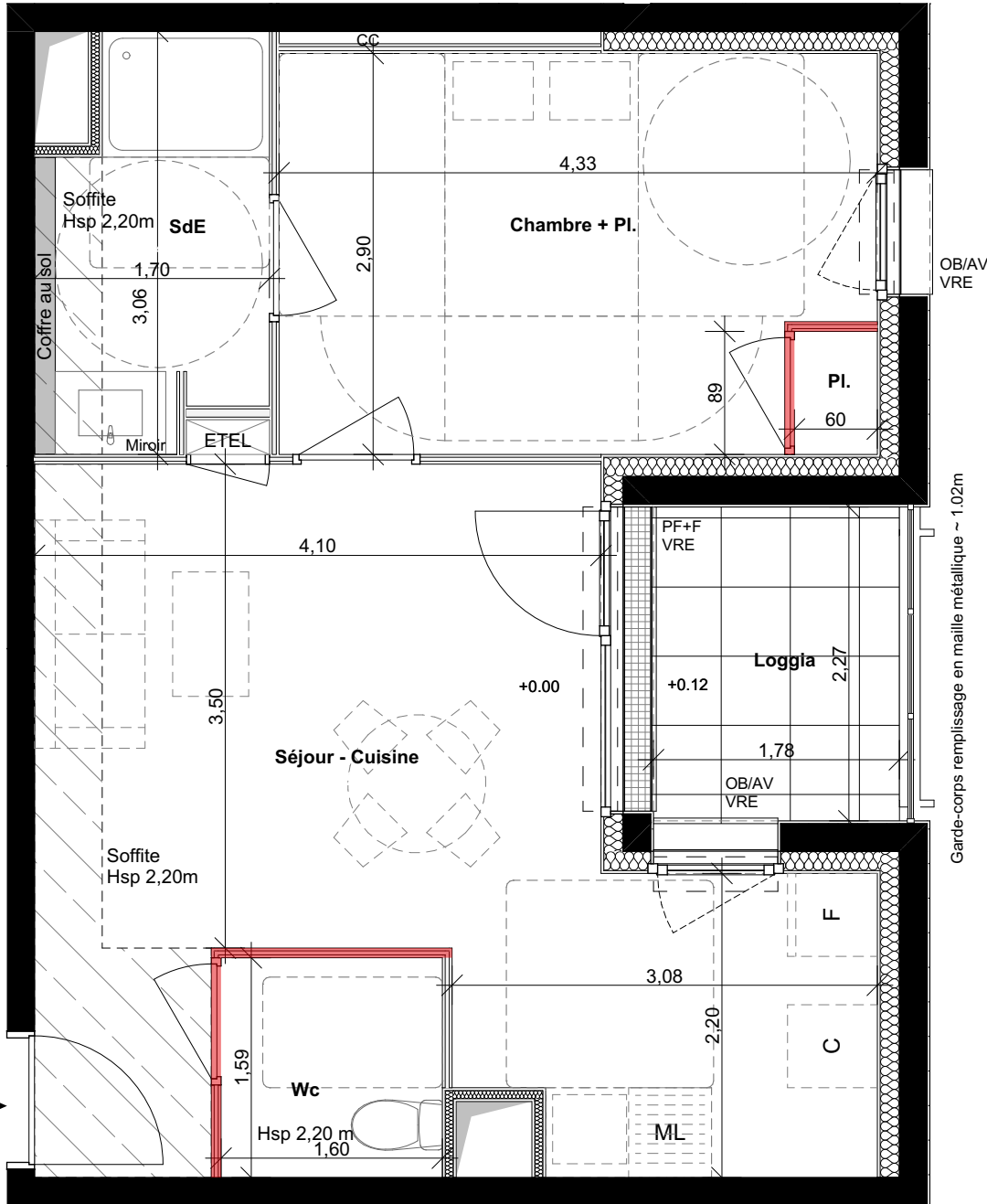
PLAN D'ADAPTATION PMR

Travaux à charge de l'acquéreur permettant l'éventuelle adaptation PMR du logement

-Dépose placard de la chambre -Dépose placard de l'entrée -Recloisonnement des espaces -Pose de porte de distribution du sanitaire -Création d'un placard dans la chambre -Reprise des revêtements de sol et des parois murales et plafond/faux-plafond au droit des modifications	Accessibilité douche PMR : -Isolement des arrivées eau froide et eau chaude de la douche -Dépose des paroi et porte de douche -Dépose du receveur -Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la salle d'eau -Mise en oeuvre de l'étanchéité sur l'ensemble de la salle d'eau -Pose du revêtement de sol au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)
--	--

Accessibilité douche PMR :

- Isollement des arrivées eau froide et eau chaude de la douche
- Dépose des paroi et porte de douche
- Dépose du receveur
- Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la salle d'eau
- Mise en oeuvre de l'étanchéité sur l'ensemble de la salle d'eau
- Pose du revêtement de sol au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)



T2 - 202 - Adapt



Allée de Crozon - ZAC de la Grée - 35230 BOURGBARRÉ

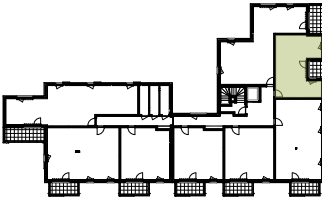
Espacil^{AL}

20 rue Guy Ropartz 35042 RENNES

20 rue Guy Ropartz 35042 RENNES

PLAN ADAPTATION PMR

LOCALISATION



Niveau	Type	Logement
R+2	T2	202 - Adapt

SURFACES HABITABLES

Séjour - Cuisine	22,22 m²
Chambre + Pl.	12,51 m²
SdE	4,50 m²
Wc	2,55 m²

Surface Habitable	41,78 m²
Loggia	4,04 m²
Surface annexe	4,04 m²

LEGENDE DE PLAN

ETEL	tableau électrique FP et Soffite	CC	contre-cloison
			gaine technique
		LV	lave-vaisselle
		F	réfrigérateur
		C	cuisson
	retombée de poutre	ML	lave-linge
Hsp	haut. sous faux-plafond		
OB/AV	oscillo-battant sur allège vitrée		
+F	fixe		
VRE	volet roulant électrique		

ECH : 1:50^{ème}

NOTA : En fonction des nécessités techniques de la réalisation des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les soffites, faux-plafonds, retombées et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongement extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir. Cette hauteur est susceptible d'évoluer en raison de contraintes techniques.

Etabli le : 16/02/2026